

2 jours

Intégrer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans l'élaboration du plan de formation

mardi 15 et mercredi 16 novembre

2016

OBJECTIFS

- Identifier les pratiques et les enjeux de la GPEC.
- Connaître le cadre légal et conventionnel de la GPEC.
- Définir une démarche de GPEC.
- Mettre en œuvre la GPEC dans le plan de formation de l'entreprise.

PUBLIC

Tout professionnel intéressé par la GPEC : DRH, RRH, managers, consultants, responsables formation, recrutement, mobilité, etc.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les études de cas (travail en groupe) utilisés durant la formation.

ANIMATION

Bertrand Périn, consultant chargé de formation auprès de la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

PROGRAMME

1^{er} jour

Connaître la démarche GPEC et ses enjeux

- Les concepts, définitions et enjeux de la GPEC
- Le cadre légal et conventionnel de la GPEC

Mettre en œuvre un projet de GPEC par étapes

- L'identification des besoins en compétences : actuels et futurs
- L'utilisation des référentiels : emplois, activités, compétences
- La mesure des compétences existantes (évaluation, cartographie)
- La détection des potentiels : entretien professionnel, bilan de compétences...
- L'analyse des écarts : étude des risques, définition des priorités

2^e jour

Intégrer la GPEC dans la gestion de la formation

- Les actions de GPEC : formation, recrutement, mobilité, rémunération, VAE...
- L'identification des actions de GPEC adaptées à la stratégie de l'organisation
- L'impact de la GPEC sur le plan de formation et articulation des actions.

Exemples d'application

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : **Maîtriser les nouveautés de la réforme de la formation.**

En fonction de votre activité (entreprise, Opcv, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : **Élaborer et manager son plan de formation, et/ou les formations « expert »** comme : **Articuler le compte personnel de formation (CPF) du salarié à la politique de formation de l'entreprise.**

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

